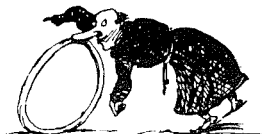


8 haha



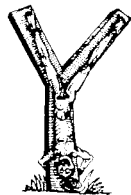
Fête du Haha

13 octobre



N.B. : Le texte ci-dessus est la première œuvre «pataphysique» de son auteur, écrite pour le Bulletin de la Faculté de Catachimie en..... (1966 vulg.). Le regretté Régent de Thermosophie avait manifesté son intention de revoir cette œuvre de jeunesse avant qu'elle soit dévolue à la célébration de la Fête du Haha. La Parque ne lui en a pas laissé le temps, et la Sous-Commission des Dianyses a finalement décidé de publier ce texte tel que l'éternité l'a pérennisé en sa vernalité juvénilité.

Esquisse d'une sémantique du haha



Ya-t-il une Légitimité des études de HAHA ? La légitimité des études de HAHA est à l'abri de tout soupçon, tant le Texte la met lumineusement en évidence ; ainsi le principe faustrolien rapporté par Panmuphle (1)

«il ne faut lire dans un nom que son antique et authentique racine»,
dès l'instant qu'on veut bien l'étendre au-delà des chétives bornes de la catégorie grammaticale en question, autorise toutes les démarches qu'un esprit curieux peut effectuer pour parvenir à une meilleure intelligence du HAHA.

§ 2. Rappel historique. — Les études de HAHA remontent d'ailleurs fort loin, peut-être à Coigrave, en tous cas à Nicot. Mais leur développement fut longtemps entravé par le fait qu'on ne les concevait pas indépendantes de la lexicographie générale. Il faut en effet attendre Jarry pour trouver, exprimé pour la première fois, le principe directeur d'une science du HAHA enfin autonome :

«Il convient de développer ici le coutumier et le succinet discours de Bosse-de-Nage, afin qu'on sache bien que c'est à raisonnable dessein et non par moquerie, que nous l'avons toujours rapporté dans son entière étendue» (2).

Après cette assertion qu'on ne saurait trop prendre à la lettre, Jarry établit ce qui constitue en fait les premiers fondements d'un glossaire HAHA.

§ 3. Limites du sujet. Il est sans doute inutile de rappeler ici que le titre du chapitre X des Gestes et Opinions... annonce qu'il va être question dans ce qui suit

«du grand singe papion Bosse-de-Nage, lequel ne savait de parole humaine que : Ha ha» (3),
cependant qu'au chapitre XIV Panmuphle constate

«un singe papion (...) ne sachant du langage humain que ha ha» (4).

Comme on l'aura sans doute déjà compris, c'est le seul Ha ha de Bosse-de-Nage qui fait l'objet de la présente étude. Précisons tout de suite qu'il nous est rigoureusement impossible d'être exhaustif : comme on le verra par la suite, ce ne serait d'ailleurs pas souhaitable. Nous nous contenterons donc d'analyser rapidement le phénomène, et par la suite de jeter les bases d'un début d'interprétation possible ; au lecteur de poursuivre dans cette voie en même temps que d'en trouver de nouvelles.

I. LES DONNEES DU TEXTE.

§ 4. Les données du Texte ne sont pas tout entières dans les paroles que nous venons de rapporter, bien au contraire, et qui s'en tiendrait à elles risquerait d'affirmer de bonne foi que Bosse-de-Nage ne sait du langage humain que ha ha (5), allévation qu'il faut doublement nuancer puisqu'elle est doublement contredite par le Texte. En effet,

A) la restriction cause de la formule unique utilisée par Bosse-de-Nage se situe au niveau du vouloir, non du pouvoir, ce qui signifie que Ha ha est une expression linguistique qui, bien loin d'être imposée à Bosse-de-Nage par les indigentes limites d'un vocabulaire étroit, résulte au contraire d'un choix réfléchi. Le Texte est à cet égard formel, par exemple :

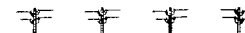
«Ha ha [disait Bosse-de-Nage] car il était ennemi, comme on sait, de tout verbiage oiseau» (6).

B) D'autre part, ce que l'expression langage humain (ou parole, la différence importe peu dans le cas présent) possède a priori d'un peu trop général, de flou et d'imprécis, semble heureusement corrigé dès le chapitre X, où il est précisé que si jamais Bosse-de-Nage

«ne sut (...) complètement la langue française, il prononçait assez correctement quelques mots belges (...) mais le plus souvent il proférait un monosyllabe tautologique :

«Ha ha» disait-il en français (7), et il n'ajoutait rien davantage (8).

§ 5. Quelque sensible que nous nous sentions à l'hommage ainsi rendu à notre langue, force nous sera par la suite de revenir sur ce point mineur : comme on le verra en effet, pour nous Ha ha, étant français autant qu'il se peut, ne nous semble pas pouvoir être considéré comme exclusivement français. Les membres du Collège ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, qui grâce à leur connaissance des langues les plus diverses, ont considérablement augmenté notre compréhension du HAHA (9).



II. ESSAI DE DEFINITION DU HAHA.

§ 6. Nous laisserons donc provisoirement de côté la question que nous avons abordée au § 4-B, et ne retiendrons de ce qui précède qu'une évidence, mais capitale, à savoir que Ha ha n'est pas du tout, ainsi que voudraient le répandre les schismatiques panmuphliens, la seule manifestation linguistique dont soit capable Bosse-de-Nage : il s'agit uniquement de son mot de prédilection (on sait par ailleurs depuis le premier mot d'Ubu Roi que Jarry a parfois recours à ce procédé littéraire qui consiste à caractériser un personnage par son mot favori). Le Mot de Bosse-de-Nage se révèle d'ailleurs éminemment adaptable aux circonstances les plus diverses,

§ 7. puisqu'au fil du Texte nous le trouvons propre à exprimer sans ambiguïté fâcheuse une petite foule de sentiments parfois contradictoires, ainsi :

- l'incompréhension, la stupeur, mais aussi la compréhension (10) ;
- l'opposition comme l'acquiescement (11) ;
- la douleur (ou la peur ?) aussi bien que la satisfaction et la gratitude (12).
- Enfin, Ha ha peut être cri de fureur comme terme de respect (13), etc.

§ 8. N.B. : l'exploration systématique du champ sémantique des dix-neuf Ha ha du Texte (14) pourra faire l'objet de Travaux Pratiques ultérieurs ; un tel travail est extrêmement souhaitable, ne serait-ce qu'en tant que vérification de notre exposé qui reste, rappelons-le, tout théorique.

§ 9. Ce qui est donc remarquable, c'est qu'aucun de ces Ha ha n'est totalement réductible à l'autre, et qu'au point de vue de la sémantique,

Ha ha 1 ≠ Ha ha 2 ≠ Ha ha 3... ≠ Ha ha 19

Autrement dit : le signifiant a beau rester constamment le même (15), le signifié est très variable. C'est là un point d'une importance capitale,

§ 10. car, dans la mesure où chacune des unités HAHA présente, comme c'est indubitablement le cas, un contenu sémantique et une expression phonique, nous sommes en droit de conclure que le HAHA constitue bien un véritable langage au sens saussurien du terme (c'est-à-dire à la fois langue et parole) : langage utilisé par Bosse-de-Nage, rappelons-le, à l'exclusion de tout autre locuteur.

§ 11. Le seul fait qui empêche de constater immédiatement l'existence d'un langage HAHA est l'économie, poussée jusqu'à l'inhabituel pour nous, des unités de la seconde articulation : Les phonèmes. Le HAHA possède en effet un seul /A/ (à la rigueur deux, dans la mesure où /A/ ↔ /'A/, ce qui reste à prouver) ; et comme Jarry prend la peine de nous avertir que seule la combinaison binaire de ces phonèmes est possible en HAHA, à ce phonème unique correspond dans le cas présent un langage qui comprend un seul signifiant. On jugera peut-être que cette économie frise le pathologique, et révèle un état tout à fait primitif de l'évolution, bien digne d'un singe hydrocéphale.

§ 12. Rien n'est moins sûr. Ainsi le vocabulaire français, pourtant reconnu « à l'antipode des langages primitifs » (16), n'en tend pas moins, lentement mais sûrement, vers la structure HAHA.

A) non seulement par la réduction obstinément poursuivie de la liste des phonèmes (il n'est, pour s'en convaincre, qu'à évaluer la quantité — impressionnante — des sons dont nous sommes délestés depuis Turold ; à titre d'indication, M. Fouché — qui travaille à vrai dire dans un domaine légèrement différent, celui de la phonétique — estime (17) que nous avons déjà perdu au cours de notre histoire 60 % de nos consonnes : sur les 65 consonnes françaises qu'il recense, 39 ont disparu).

B) mais aussi par une croissante polysémie et/ou homonymie : songez au nombre de sens que nous avons développés pour le verbe faire (82 selon le regretté Emile Littré) ; d'autre part, il fut un temps où sans, sang, cent et (il) sent par exemple, se prononçaient différemment.

§ 13. C'est-à-dire que si nous dressons un tableau comparatif de l'état de l'ancien français, du français actuel et du HAHA d'après ces deux critères, nous pouvons constater que le HAHA se situe à l'un des aboutissements, non seulement historiquement possible, mais encore logiquement prévisible, de notre langue :

	anc. franç.	franç. mod.	HAHA	état ultime
SIGNIFIANT	une cinquantaine de phonèmes.	une trentaine de phonèmes.	1 à 2 phonèmes	ZERO plus de langage articulé : silence
SIGNIFIÉ	masse de synonymes vrais, polysémie restreinte.	nettes distinctions synonymiques, polysémie poussée.	polysémie totale.	? avec ou sans télépathie.

Il est également à noter que la forme canonique du français, dans la mesure où l'on peut parler d'elle, paraît bien ÊTRE le dissyllabe (ce qui explique que Poquelin signe Molière, Viaud Loti, et qu'à Despréaux soit préféré Boileau).

§ 14. En somme, Bosse-de-Nage paraît parler un français extrêmement évolué, tel par exemple qu'il pourrait devenir au bout d'un temps d'usage que nous n'hésiterons pas à qualifier de considérable (trop d'éléments entrent en jeu pour que nous puissions préciser plus loin. Ainsi, à titre d'hypothèse, si le Grand Inquisiteur-Démagogue que vous savez, intervenant dans la carrière du Ha ha, le réputait franglais, il lui assurerait une large diffusion qui économiserait peut-être plusieurs siècles d'évolution normale).

§ 15. S'agit-il cependant à coup sûr de français, et uniquement de français ? Le HAHA n'est pas obligatoirement le successeur de ce seul idiome : toutes les langues qui présentent les caractères que nous avons retenus plus haut — et le français est loin d'être seul dans ce cas — tendent en effet vers la structure HAHA : il y a donc un risque d'erreur grave dans cette identification trop hâtive. Ne peut-on d'autre part conjecturer pour ces temps très lointains un langage (multi) planétaire unique, dont il est à craindre qu'il ne soit pas le français d'alors, ou en tous cas pas lui seul ? Remarquons que dans ce cas la première intuition de Jarry aura été la bonne, et que le langage humain est bien le terme adéquat, même s'il arrive que des animaux le parlent.

§ 16. Mais Bosse-de-Nage est-il bien un animal ? Son apparence n'est-elle pas trompeuse ? En d'autres termes, d'ores et déjà se pose la question de savoir si Bosse-de-Nage n'est pas tout bonnement un voyageur temporel venu de l'Avenir (18). Nous laisserons aux gens spéciaux le soin d'y répondre.

III. QUESTIONS DE METHODE

§ 17. Il est donc possible d'établir la Grammaire, et même de dresser l'inventaire du Dictionnaire HAHA. Comme nous l'avons rappelé plus haut, Jarry s'est, en son temps, essayé à cette dernière tâche, sans toutefois y réussir pleinement : défaillance largement excusable chez un non-spécialiste. Jarry en effet n'a pas dépassé le stade

HAHA Ha ha = français Haha,

alors qu'une démarche véritablement scientifique l'aurait conduit à poser
HAHA Ha ha = français a (première lettre de l'alphabet)

HAHA Ha ha = français à (préposition)

HAHA Ha ha = français aaronite

HAHA Ha ha = français abaisser, etc.

(Pour de plus amples renseignements, prière de vous reporter à votre petit Larousse habituel.)

Ou encore, pour plus de clarté : Jarry a été abusé par le fait que le HAHA Ha ha signifiait parfois en français Haha (déjà !). Sans se rendre compte que le phénomène se produisait aussi bien dans un grand nombre d'autres langues, il a érigé en maxime générale ce qui n'est somme toute que coïncidence fortuite, et c'est ce qui explique qu'il ait pu croire que Bosse-de-Nage disant Haha parlait français.

§ 18. La méthode inaugurée par Jarry reste cependant tout à fait valable, sous la seule condition que celui qui l'utilise cesse de se borner aux équivalences françaises, et étende l'objet de sa quête à tous les langages humains (rappelons ou signalons ainsi swahili aha = non, gascon aha = affaire, vieux-haut-allemand aha = fleuve (et gothique 𐌶𐌵𐌶 (ah a), id.), japonais haha = mère, etc.). Nul doute que cette méthode, d'un heureux empirisme mais un peu longue, ne vérifie l'hypothèse suivante :

A) Ha ha est une (sinon la seule) base commune, peut-être pas à tous les langages humains, mais du moins à l'immense majorité d'entre eux, et c'est sans doute ce qui expliquera son choix comme signifiant unique de la future langue commune.

B) On peut donc constituer un dictionnaire HAHA-langages humains où le terme Ha ha, répété à l'infini, prendrait successivement toutes les significations de chaque mot dans tous les vocabulaires.

§ 19. N.B. : Cependant, comme l'usager actuel de ce dictionnaire inutile par définition risquerait de ne pas se contenter d'équivalences du type

HAHA Ha ha = japonais Haha,
l'auteur du futur monument sera bien inspiré de se livrer à une fastidieuse, mais nécessaire paraphrase du Ha ha, ainsi que le fait déjà Jarry au chapitre XXIX :
haha = ouverture dans un mur au niveau de l'allée d'un jardin, etc.

§ 20. Conclusion. — Arrivé au terme de notre exposé, nous sommes donc en droit de conclure que Ha ha est le mot, en soi et par excellence, et que la langue HAHA se peut définir comme celle de l'absolue polysémie (ou homonymie ? Notre graphie, unique pour tous les Ha ha de Bosse-de-Nage, est peut-être source d'erreurs) (19).

§ 21. Par conséquent, à l'équation sémantique de Jarry
haha = ouverture dans un mur = trou de loup = sorte de voile
il convient d'ajouter résolument : " = (N) ", (N) représentant n'importe quel signifié.

APPENDICE : Exemple d'application pratique de la Théorie.

§ 22. Parmi les (x) valeurs de Ha ha, il ne saurait être question de privilégier la moindre signification (toutes se trouvant, du fait qu'elles existent ou peuvent exister, dans une situation de parité absolue) ; le choix du second terme de l'équation suivante sera donc dû au seul hasard.

§ 23. Pour peu que notre Théorie soit acceptée (20), ce qui précède suffirait en effet à établir la validité de n'importe quelle égalité sémantique du type

Ha ha = français «Archéoptéryx», ou
Ha ha = belge «Vessie natatoire avec inscription dessus».
Nous nous en tiendrons cependant aujourd'hui à une valeur de Ha ha qui nous semble injustement dédaignée :

Ha ha = merdre (21)

en notant simplement les faits suivants :

A) Première remarque, linguistique.

Haha signifie en ancien français «femme d'une grande laideur» (22), ce qui, le dernier des potaches ne sait que cela, pourra se rendre en latin par anus (23) ; il nous semble être sur la bonne voie en établissant un lien entre l'anus et le Ha ha, car

B) Seconde remarque, toujours linguistique.

Jarry nous met adroitement sur la piste lorsqu'il note que Ha ha doit se transcrire phonologiquement /A'A/ (les majuscules ne notant que des archiphonèmes, faute de précisions suffisantes dans le Texte (24) : tout germaniste aura reconnu là un mot que Jarry, traducteur de Scherz, Satire, Ironie und tiefere Bedeutung, ne pouvait ignorer, en fait l'un des tous premiers termes à figurer dans les dictionnaires spécialisés :

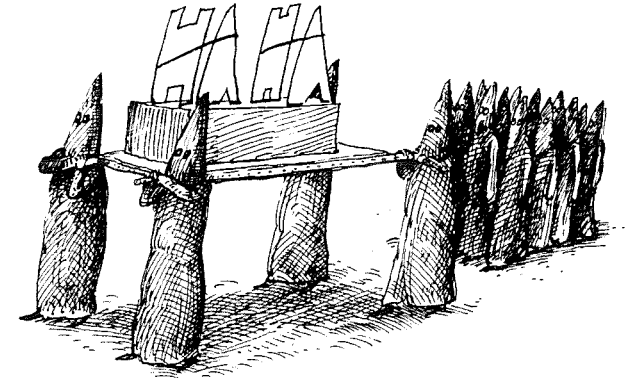
«Aa (♂ ↓) : n. (enfants) caca» (25)

C) Troisième remarque, physiologique ;

Bosse-de-Nage porte en guise de joue ses propres fesses (26) ; c'est là un fait majeur dont on n'aperçoit pas toujours la portée : car, je vous le demande un peu, que pourrait-il sortir de l'orifice médian de ces fesses, sinon du Ha ha ?

Soit : l'équivalence sémantique de Ha ha à n'importe quel mot du lexique français (par exemple), et en particulier (pour aujourd'hui) à MERDRE, nous semble pataphysiquement acquise. Comme l'écrivait presque Boris Vian à la fin de l'Automne à Pékin, il est inutile de décrire plus loin, car on peut concevoir n'importe quelle solution. Dont acte.

Jean-Claude DINGUIRARD, R¹.



NOTES ET REFERENCES

- (1) chapitre XX, p. 51 de l'édition originale. — (2) chap. XXIX, p. 78. — (3) p. 27. — (4) p. 38. — (5) hou ! que ce serait vilain. (6) chap. XXVIII, p. 76. On apprendra en outre p. 40 que la limitation linguistique volontaire de B.d.N. est la conséquence d'un vœu. — (7) c'est moi qui souligne. — (8) p. 28. — (9) voir **Dossier 26**, p. 53. — (10) respectivement pp. 37, 53 et 89. — (11) respect. pp. 73 et 90. — (12) respect. pp. 54, 65 et 76. — (13) respect. pp. 40 et 88. — (14) soit : pp. 32, 34, 37, 39, 40, 48, 53, 54, 57, 60, 65, 71, 73, 74, 76, 77, 88, 89 et 90, références auxquelles il convient d'ajouter pour être complet celles des pp. 27, 28, 38 et 39. — (15) cette identité phonologique des Ha ha, il va de soi que nous ne la posons que comme un postulat, et seulement parce que nous sommes dans l'impossibilité de faire intervenir ici les faits prosodiques (variation de l'énergie articulatoire, intonation, tons éventuels etc.) qui **peut-être** contribuent à distinguer un **Ha ha** de l'autre : aussi bien le Texte est-il muet à leur sujet. — (16) S. Ullmann, **Précis de sémantique française**, Berne 1959, p. 317. — (17) **Phonétique historique du français**, Paris 1952, vol. 1 : tableau inséré entre les pp. 40 et 41. — (18) est-il besoin de souligner une fois de plus le rôle de précurseur de Jarry ? Les auteurs de science-fiction manquent tristement d'imagination en ce qui concerne les langages des extra-terrestres. A ma connaissance, un seul a décrit un type de langage différent de ceux que nous pratiquons : il consiste dans l'émission, non plus d'un seul son à la fois, mais de trois sons simultanés et étagés en accord. Le HAHA reste bien plus révolutionnaire. — (19) l'amateur trouvera dans la revue **Spirou**, belge comme il se doit, un exemple un peu impur de langue à structure haha, connue sous le nom de **langage Schtroumpf**, sans doute en hommage au **Voyageur** de Charles Cros. — (20) et comment ne pas l'accepter ? — (21) on notera que le Mot n'apparaît dans le Texte (abstraction faite d'éventuels **Ha ha**) que sous les espèces de sa transfiguration ubiquité : chap. VII, p. 20. — (22) R. Grandsaignes d'Hauterive, **Dictionnaire d'ancien français**, Paris 1947, p. 343, col. 2. — (23) F. Gaffiot, **Dictionnaire illustré latin-français**, Paris 1934, p. 134, col. 2, s.v. **anus-2**. (24) chap. XXIX, passim. — (25) F. Bertaux et E. Lepointe, **Dictionnaire allemand-français**, Paris 1941, p. 1, col. 1. — (26) ch. X, p. 27.